



HAL
open science

Adjectifs “ modaux ” et adjectifs qualificatifs

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Adjectifs “ modaux ” et adjectifs qualificatifs. Colloque international : L’adjectif en français et à travers les langues, Jun 2001, Caen, France. pp.463-473. hal-00012272

HAL Id: hal-00012272

<https://hal.science/hal-00012272>

Submitted on 19 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ADJECTIFS « MODAUX » ET ADJECTIFS QUALIFICATIFS

On sait qu'il existe en français un certain nombre d'adjectifs dont la place détermine un sens particulier, des adjectifs qui, lorsqu'ils sont combinés avec certains substantifs, n'autorisent aucune relation de paraphrase entre leur position prénominale et leur position postnominale. Ainsi, pour reprendre quelques exemples classiques de cette opposition, il n'y a pas de relation de paraphrase entre *une ancienne armoire* et *une armoire ancienne*, *un simple professeur* et *un professeur simple*, *un faux prêtre* et *un prêtre faux*, *une fichue voiture* et *une voiture fichue*, etc.

A-t-on affaire, dans ces exemples, au même adjectif ou à deux adjectifs différents ? Ou encore, a-t-on affaire à des adjectifs à place variable ou à place fixe ?

1. Adjectifs à place variable ou à place fixe ?

Cette question ne s'est apparemment pas posée avant la fin des années soixante, époque où paraissent des articles qui proposent des traitements homonymiques soit pour ces adjectifs particuliers (c'est le cas de Jean-Claude Milner¹), soit, de manière beaucoup plus générale, pour opposer les adjectifs antéposés et les adjectifs postposés (c'est le cas notamment de Harald Weinrich²). Chez J.-C. Milner, des adjectifs comme *ancien* dans *une ancienne armoire*, *simple* dans *un simple professeur*, *faux* dans *un faux prêtre* etc. sont donc traités comme *des adjectifs à place fixe*, toujours antéposés et distincts de leurs homophones (ou du moins souvent homophones) postposés.

¹ Milner 1967.

² Weinrich 1966.

1.1. Adjectifs à place variable

Mais l'article de J.-C. Milner n'a guère ébranlé la tradition grammaticale et, depuis Clédat, Blinkenberg ou encore Damourette & Pichon, on traite généralement ces adjectifs comme *des adjectifs à place variable* et, parmi les adjectifs à place variable, comme *des adjectifs à double interprétation*.

Cette double interprétation de l'adjectif est elle-même interprétée de deux façons :

- de façon polysémique : le sens de l'adjectif change lors du passage de la postposition à l'antéposition (ce changement est souvent décrit en termes d'affaiblissement sémantique, de réduction de sens) ;
- ou, comme chez Linda Waugh³, de façon monosémique : ce n'est pas le sens de l'adjectif lui-même qui change, c'est seulement la portée de la modification que cet adjectif opère qui est différente. Alors que postposé, l'adjectif modifie le nom comme n'importe quel autre nom, antéposé, il modifie non seulement le nom, mais aussi le sens lexical du nom.

Ainsi dans *un menteur furieux*, pour reprendre l'un des exemples favoris de L. Waugh, *furieux* qualifie l'individu en tant que personne en général ; alors que dans *un furieux menteur*, *furieux* caractérise l'individu « spécifiquement dans la mesure où c'est un menteur »⁴.

C'est une explication comparable à celle de L. Waugh qu'on retrouve dans la plupart des grammaires contemporaines. *La Grammaire d'aujourd'hui*⁵ et la *Grammaire méthodique du français*⁶, par exemple, opposent antéposition et postposition de la manière suivante : postposé, l'adjectif qualifie le référent visé par le SN ; antéposé, l'adjectif qualifie le contenu notionnel du nom.

La différence entre *une canaille franche* et *une franche canaille* s'explique parfaitement par cette différence de portée de la qualification :

- *une canaille franche* est franche sans référence spécifique à son statut de canaille. C'est quelqu'un de franc indépendamment (et même ici, en dépit) de son statut de

³ Waugh 1976.

⁴ *Ibid.*, p. 89 ; je traduis.

⁵ Arrivé *et al.* 1986.

⁶ Riegel *et al.* 1994.

canaille. L'adjectif opère ici une qualification du référent, indépendamment du contenu notionnel du nom ;

– *une franche canaille* est une canaille en qui la canaillerie, la friponnerie est franche, achevée ; c'est une canaille accomplie. L'adjectif modifie ici directement le contenu notionnel du nom *canaille*.

1.2. Adjectifs à place fixe

Chez J.-C. Milner, la distinction d'une classe spécifique d'adjectifs antéposés se justifie sémantiquement et syntaxiquement.

Sémantiquement, ces adjectifs, contrairement à leurs homophones postposés, ne définissent pas « l'appartenance à un sous-ensemble, mais *une modalité de l'appartenance à l'ensemble* »⁷. Et J.-C. Milner souligne leur particularité sémantique en les appelant des *adjectifs modaux*.

Ainsi, l'adjectif modal *vrai*, dans *un vrai prêtre*, dénote que l'individu appartient vraiment à la classe des prêtres ; il a les propriétés complètes qui définissent un prêtre. Au contraire, l'adjectif modal *faux*, dans *un faux prêtre*, dénote que l'individu ne remplit pas les propriétés nécessaires pour être dit *prêtre* ; *faux* exprime ainsi la non-appartenance de l'individu (en dépit des apparences) à la classe dénotée par le nom. Et, dans *un ancien prêtre*, l'adjectif modal *ancien* dénote que l'individu n'appartient plus à la classe des prêtres.

Sémantiquement, donc, ces adjectifs définissent une modalité d'appartenance à la classe dénotée par le nom.

Syntaxiquement, ces adjectifs se distinguent de leurs homophones postposés par le refus de la plupart des particularités syntaxiques généralement attribuées à l'adjectif.

1° Ils n'acceptent pas le degré.

⁷ Milner 1967, 276 ; c'est moi qui souligne. J.-C. Milner oppose ainsi *une belle robe* et *une simple robe* : « L'on peut admettre sans difficulté que l'énoncé *Ceci est une belle robe* exprime que l'objet appartient à l'ensemble des robes, au sous-ensemble des belles robes, une belle robe étant une robe caractérisée par sa beauté. En revanche, par l'énoncé *Ceci est une simple robe*, on exprime que l'objet appartient à l'ensemble des robes, mais il n'y a pas de sous-ensemble des simples robes ; une simple robe en effet n'est pas une robe caractérisée par sa simplicité, mais une robe *tout simplement*. Ce qui se trouve ainsi défini, ce n'est pas l'appartenance à un sous-ensemble, mais une modalité de l'appartenance à l'ensemble. ». L'adjectif modal *simple*, dans *une simple robe*, dénote seulement l'appartenance de l'objet

J.-C. Milner n'évoque que les degrés de comparaison, mais Denis Slakta⁸ élargit ce critère au degré d'intensité.

On opposera ainsi l'inacceptabilité de (1a-b) :

(1a) * *un plus / moins faux prêtre*

(1b) * *un très faux prêtre*

lorsque *faux* dénote la non-appartenance de l'individu à la classe des prêtres, à l'acceptabilité de (2a-b) :

(2a) *un prêtre plus / moins faux*

(2b) *un prêtre très faux*

lorsque *faux* attribue une propriété à l'individu, la fausseté, c'est-à-dire l'hypocrisie, la fourberie, l'absence de sincérité.

2° Ils refusent la coordination avec « des adjectifs ordinaires, ce qui, suivant les règles de la coordination, suffit à prouver la différence des statuts »⁹.

L'adjectif modal *faux* interdit des coordinations telles que (3a-b) :

(3a) * *un malveillant et faux prêtre*

(3b) * *un faux et malveillant prêtre*

deux exemples qui sont en outre des contradictions puisque d'un côté, on dit que l'individu n'appartient pas à l'ensemble des prêtres, alors que de l'autre, on dit que l'individu appartient au sous-ensemble des prêtres malveillants.

3° Ils refusent la fonction attribut.

à l'ensemble des robes. On dit ainsi, selon D. Slakta (1980, 384), que « l'objet a exactement les propriétés suffisantes pour être dit *robe* ».

⁸ Slakta 1980.

⁹ Milner 1967, 275.

Dans une phrase comme *ce prêtre est faux*, l'interprétation modale de *faux* est exclue ; il ne peut s'agir que d'un *prêtre faux*, c'est-à-dire d'un prêtre caractérisé par son hypocrisie, son manque de sincérité.

Enfin, autre critère qui souligne, comme le précédent, l'impossibilité de séparer les éléments du syntagme :

4° Il est impossible de supprimer l'élément nominal dans une anaphore.

Les exemples de J.-C. Milner¹⁰ sont les suivants :

(4a) *Quelle robe voulez-vous ? La simple.*

(4b) *C'est la simple que je veux.*

Ces anaphores avec effacement du nom excluent l'interprétation modale de *simple* ; il ne peut s'agir ici que d'une *robe simple*, c'est-à-dire d'une robe caractérisée par sa simplicité (et non d'une robe tout simplement).

Mais si ce critère est pertinent pour opposer l'adjectif modal *simple* à l'adjectif qualificatif *simple*, il l'est beaucoup moins pour l'adjectif que j'ai pris en exemple jusqu'ici, l'adjectif *faux*. En effet, une telle anaphore avec effacement du nom ne semble pas exclue avec les valeurs modales de *vrai* et *faux* dans un contexte comme celui présenté en (5) :

(5) *Lors de la grande procession de Pâques, de faux prêtres se sont mêlés aux vrais. La police a eu du mal à distinguer les vrais des faux.*¹¹

2. Arguments pour un continuum entre deux types d'emplois

Les contre-exemples aux arguments syntaxiques de J.-C. Milner ne concernent pas exclusivement ce quatrième critère, loin s'en faut. Le plus malmené est sans doute

¹⁰ *Ibid.*, p.276.

¹¹ Autre exemple : l'adjectif *mauvais*, dont l'une des valeurs modales est de spécifier que les conditions d'appartenance à la classe sont mal remplies et que l'objet auquel on réfère manque de conformité, n'est pas l'objet approprié (cf. *une mauvaise route, un mauvais chemin*), acceptera lui aussi l'anaphore avec effacement du nom ; par exemple :

Il y avait deux routes seulement, et il a fallu que tu prennes la mauvaise !

Son antonyme *bon* présente les mêmes particularités :

Je ne crois pas que cette route soit la bonne.

le premier, *i.e.* le refus du degré. Les exemples d'adjectifs modaux acceptant le degré ne sont pas rares et, de plus, ils sont relativement variés, ils touchent des modalités d'appartenance différentes.

Par exemple, des modalités d'ordre temporel, avec les adjectifs *vieux*, *jeune* et *nouveau*, qui disent, dans certains emplois antéposés, depuis combien de temps les modalités d'appartenance à la classe sont remplies :

- dans *un vieil ami*, l'adjectif *vieil* accepte, sans changement d'interprétation, le degré d'intensité (*un très vieil ami*) ou de comparaison (*un plus vieil ami*, *mon plus vieil ami*) ;
- *jeune* et *nouveau* accepteront, dans ce type d'emploi, l'adverbe de degré *tout* :

(6a) *de tout jeunes mariés*

(6b) *une toute nouvelle recrue*

Mais les modalités les plus facilement gradables sont sûrement les modalités d'évaluation (quantitative ou qualitative), qu'opèrent les adjectifs *gros*, *grand*, *bon*, *mauvais*, *petit*¹², notamment devant des noms en *-eur*, ou plus généralement devant des noms de rôles (noms de métier, noms de parenté...). Ces adjectifs autorisent sans difficulté les degrés d'intensité (*un très gros fumeur*, *un très mauvais écrivain*, *un très bon chasseur*, etc.) et de comparaison (*un plus gros fumeur*, *un plus mauvais écrivain*, *un meilleur chasseur* – avec ici un comparatif synthétique – etc.). Ces adjectifs connaissent d'ailleurs des synonymes intensifs, comme *énorme*, *excellent*, *foutu*, *fichu* (e.g. *un énorme fumeur*, *un excellent chasseur*, *un foutu conducteur*, *un fichu menteur*), qui, en tant qu'intensifs, refuseront le degré, mais cela, indépendamment de leur valeur modale.

Finalement, parmi ces adjectifs, seuls ceux qui expriment les plus forts degrés d'évaluation semblent exclure les adverbes de degré ; les évaluations se situant entre les deux extrêmes des pôles valorisant / dévalorisant les autorisent assez bien. Outre les cinq adjectifs déjà cités, on évoquera le cas des adjectifs modaux *sale*, *brave*, *pauvre* :

(7) « *un très sale caractère.* »

¹² Adjectifs que Benveniste (1974) traite comme des adverbes transposés (*gros* et *grand* étant la transposition de *beaucoup* dans *un gros mangeur*, *un gros travailleur*, *un grand voyageur*, *un grand coureur (de femmes)*, *bon* celle de *bien* dans *un bon conducteur*, *mauvais* celle de *mal* dans *un mauvais conducteur*... pour ne citer que quelques-uns des exemples de Benveniste).

(Montalbán, *Avant que le millénaire nous sépare*, traduit de l'espagnol par G. Tyras, Christian Bourgois, 1999, 39)

(8) *un très brave homme*

(exemple de Blinkenberg¹³)

(9) *un si pauvre homme, un bien pauvre homme*

(exemples de Blinkenberg¹⁴)

Le fait que ces adjectifs acceptent le degré n'est pas sans conséquence pour la classe déterminée par J.-C. Milner et cette conséquence est fort bien soulignée par D. Slakta¹⁵ :

« les limites avec la classe des morphèmes adjectivaux [c'est-à-dire les adjectifs proprement dits, les adjectifs qualificatifs] s'estompent sans disparaître complètement puisque la constitution d'un SA dominé par SV reste impossible ou difficile ».

Les limites s'estompent, mais le troisième critère de J.-C. Milner, lié à la fonction attribut, garantit encore la différenciation et la distinction entre deux classes. En position d'attribut, l'interprétation de l'adjectif change, la valeur modale disparaît. C'est vrai dans la plupart des cas, mais ce n'est pas vrai d'adjectifs comme *mauvais* et *bon* qui, surtout lorsqu'ils sont modifiés par un adverbe comme *vraiment*, autorisent la fonction attribut, sans changer d'interprétation. Ainsi, pour parler d'*un mauvais musicien* ou d'*un bon écrivain*, on pourra dire :

(10) *Ce musicien est vraiment mauvais*

(11) *Cet écrivain est vraiment bon*

Les limites s'estompent encore plus.

La classe des adjectifs modaux (mais s'agit-il vraiment d'une classe ?) n'est donc pas homogène et à côté d'adjectifs antéposés qui présentent des propriétés syntaxiques spécifiques qui les distinguent nettement des adjectifs ordinaires, on trouve une série de cas intermédiaires. Des cas intermédiaires qui s'apparentent aux modaux dans la mesure où ils semblent bien spécifier une modalité d'appartenance à la classe,

¹³ Blinkenberg 1933, 122.

¹⁴ *Ibid.*

mais qui s'apparentent aussi aux adjectifs qualificatifs par certaines de leurs propriétés syntaxiques.

Le fait que ces adjectifs partagent certaines propriétés syntaxiques des adjectifs qualificatifs, et notamment la fonction attribut, n'est évidemment pas sans incidence pour leur interprétation sémantique. En position d'attribut, l'adjectif assigne une propriété à un référent déjà constitué. Dans les exemples (12) et (13) :

(12) *Ce prêtre est faux*

(13) *Cette armoire est ancienne*

les adjectifs *faux*, *ancienne* attribuent une propriété à des référents déjà constitués (un prêtre, une armoire).

Les adjectifs modaux, eux, n'attribuent pas une propriété à un référent pouvant être constitué de façon indépendante. Ils participent directement à la construction de l'identité référentielle de l'individu ou de l'objet, puisque c'est le statut référentiel même de cet individu ou de cet objet (par rapport à une classe) qu'ils modalisent. Et cette modalisation peut même spécifier une non-appartenance du référent à la classe dénotée par le nom : ainsi *un faux prêtre* n'est pas un prêtre, *une ancienne armoire* n'est plus une armoire.

Un adjectif en fonction d'attribut a tendance à basculer dans la qualification, mais cela à des degrés divers. Dans les phrases (12) et (13), *ancien* et *faux* basculent totalement dans la qualification. En revanche, *faux*, dans (14a-b) :

(14a) *Ce billet est faux*

(14b) *Ces diamants sont faux*

mêle une valeur plutôt qualificative (la falsification, selon Clédat) et une valeur plutôt modale (la non-appartenance à la classe ou, chez Clédat, le manque de réalité)¹⁶.

¹⁵ Slakta 1980, 386.

¹⁶ Clédat (1901-1902) distingue, parmi les valeurs possibles de l'adjectif *faux* :

a) la falsification, normalement liée à la postposition et qu'on trouve dans des SN comme *un billet faux*, *des bijoux faux*,

Des flottements entre ces deux catégories de valeur – *i.e.* la falsification et la non-appartenance à la classe – sont possibles et, alors qu’il y a une opposition sémantique et syntaxique nette entre l’emploi de *faux* dans *un faux prêtre* et son emploi dans *un prêtre faux* (c’est-à-dire, dans les termes de Clédat, entre les valeurs « manque de réalité » et « manque de sincérité »), l’antéposition et la postposition de *faux* dans *fausse monnaie*, *monnaie fausse*, *faux bijoux*, *bijoux faux*, ne manifestent pas de différences sémantiques et syntaxiques radicales. Jan Goes¹⁷ les donne même comme synonymes. Clédat¹⁸, lui, souligne que « la nuance entre le manque de réalité [valeur liée à l’antéposition] et la falsification [valeur liée à la postposition] est assez délicate : ainsi hésite-t-on par exemple entre *diamant faux* et *faux diamant*. D’ailleurs un diamant faux (falsifié) est en même temps un faux diamant, puisque ce n’est pas vraiment du diamant. »¹⁹.

Lorsque valeur qualificative et valeur modale se mêlent comme ici, la fonction attribut devient possible et ainsi, à la valeur qualifiante normalement remplie par les prédicats adjectivaux, s’ajoute une *valeur de catégorisation* (qui, elle, est habituellement réservée à des prédicats nominaux). L’adjectif attribut peut alors apporter une précision, voire une correction après coup du statut référentiel de l’objet. Avec l’adjectif *faux*, cette correction produit même une forme de contradiction : dans *ce billet est faux*, on constitue d’abord le référent de manière indépendante comme exemplaire de la classe des billets et on invalide ensuite cette appartenance catégorielle du référent avec l’adjectif *faux*.

C’est, je crois, cette valeur de catégorisation, et non une valeur qualifiante, qu’on retrouve dans les phrases attributives données en (10) et (11) – *Ce musicien est vraiment mauvais*, *Cet écrivain est vraiment bon* – avec des adjectifs modaux en fonction attribut. Ces phrases se prêtent à la même lecture catégorielle que des phrases prédicatives comme *Ce musicien est vraiment un mauvais musicien*, *Cet écrivain est vraiment un bon écrivain* (avec des prédicats nominaux cette fois).

b) le manque de réalité, lié à l’antéposition ; dans ce cas, *faux* « nous avertit que l’objet n’a que les apparences de l’objet exprimé par le nom qui suit » (p. 272). Aux exemples de Clédat : *fausse modestie*, *faux nom*, *faux cheveux*, *fausse monnaie*, on ajoutera notre *faux prêtre* de tout à l’heure.

¹⁷ Goes 1999, 119.

¹⁸ Clédat 1901-1902, 274.

¹⁹ Et, dans *Les Mystères de Paris* d’Eugène Sue (3^{ème} partie, chapitre XIX, p. 431, Bouquins, 1999), après l’évocation des « pierres fausses » ou « diamants faux » que taille le malheureux Morel, la femme du lapidaire conclura : « Tu vois bien, les fausses pierres font le même effet que les vraies, et les grandes

Pour finir, on soulignera que l'opposition sémantique concerne parfois peu de combinaisons *adjectif + nom* et *nom + adjectif* et, comme le fait remarquer Blinkenberg²⁰, « dans d'autres combinaisons il y a plus de fluctuation ». C'est le cas de *faux*, étudié par Clédat, c'est aussi celui de son antonyme *vrai*.

Si l'on note une véritable polarisation sémantique²¹ entre *un vrai roman* et *un roman vrai*, *une vraie femme* et *une femme vraie*, la différence sémantique n'est plus aussi perceptible entre *une vraie amitié* et *une amitié vraie*. Dans les deux cas, il y a caractérisation du sentiment par son authenticité. Et les deux valeurs – la valeur modale (*i.e.* qui appartient vraiment à la classe dénotée par le nom, qui a les propriétés complètes qui définissent l'amitié) et la valeur qualificative (l'attribution d'une propriété, en l'occurrence l'authenticité, la sincérité du sentiment) – ont tendance à se mêler dans une phrase attributive comme (15) :

(15) *Cette amitié est vraie*

Les deux nuances coexistent ici : il s'agit d'une amitié qui est sincère (valeur plutôt qualificative) et d'une amitié qui est vraiment de l'amitié (valeur plutôt modale).

Cette fluctuation sémantique s'accompagne là encore d'une certaine parenté syntaxique. Il n'y a guère que le critère du degré qui permette d'opposer l'emploi antéposé de *vrai* à son emploi postposé dans cette combinaison avec le substantif *amitié* :

(16) * *une plus vraie amitié*

(17) *une amitié plus vraie*

La valeur purement qualificative de *vrai* autorise le degré. En revanche la valeur modale l'exclut. On a, avec *vrai*, une modalité d'appartenance à la classe qui, contrairement à d'autres, n'est pas gradable : un sentiment ne peut pas être *plus ou moins vraiment* de

dames, qui mettent seulement ça pour se parer, n'auraient jamais l'idée de sacrifier un diamant au soulagement de malheureux comme nous ! ».

²⁰ Blinkenberg 1933, 51.

²¹ Polarisation sémantique qui s'accompagne d'une différence radicale des propriétés syntaxiques.

l'amitié ; soit ce sentiment a toutes les propriétés qui définissent l'amitié, soit il ne les a pas toutes.

Conclusion

A côté d'adjectifs qui répondent strictement aux particularités syntaxiques soulignées par J.-C. Milner, d'autres adjectifs antéposés sont moins contraints syntaxiquement et partagent des propriétés qui relèvent de la classe des modaux et d'autres propriétés qui relèvent de la classe des adjectifs qualificatifs. En outre, un même adjectif peut connaître des emplois strictement modaux et des emplois intermédiaires, à mi-chemin entre valeur modale et valeur qualificative. Des emplois intermédiaires qu'une perspective résolument homonymique comme celle de J.-C. Milner ne permet sans doute plus de traiter : ni véritablement adjectifs modaux ni véritablement adjectifs qualificatifs, dans certains de leurs emplois, ces adjectifs supposeraient une multiplication abusive des homonymes.

Ces cas intermédiaires suggèrent l'existence d'un continuum entre des *emplois* modaux et des *emplois* qualificatifs.

Les combinaisons se situant au pôle +modal de ce continuum ne connaîtront que l'antéposition et répondront globalement aux critères évoqués par J.-C. Milner, les combinaisons se situant au pôle +qualificatif permettront, quant à elles, la postposition (sans nécessairement exclure l'antéposition) et répondront aux critères qui définissent les adjectifs qualificatifs²².

Entre ces deux pôles, on trouvera des combinaisons comme *une vraie amitié, de faux bijoux* qui, sémantiquement et syntaxiquement, présentent des traits modaux et des traits qualificatifs.

²² A quelques exceptions près, car certains adjectifs qualificatifs n'acceptent pas la variation en degré (cf. *parfait, excellent, formidable*, etc.). D'autre part, les coordinations entre adjectifs qualificatifs ne sont pas toutes possibles (e.g. **un livre excellent et épais*).

Références bibliographiques

- ARRIVE M., GADET F. & GALMICHE M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BENVENISTE E. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2* (chapitre VIII, « Mécanismes de transposition »), Paris, Gallimard.
- BLINKENBERG A. (1933), *L'Ordre des mots en français moderne*, 2, Kobenhavn, Levin & Munksgaard.
- CLEDAT L. (1901-1902), « La place de l'adjectif en français », *Revue de philologie française et de littérature*, 15, p.241-276.
- DAMOURETTE J. & PICHON E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome deuxième, Paris, D'Artrey.
- GOES J. (1999), *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, Duculot.
- MILNER J.-C. (1967), « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *M.I.T. Quaterly Progress Report*, 84, Research Laboratory of Electronic, p. 275-285.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SLAKTA D. (1980), *Sémiologie et grammaire de texte*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris X, Nanterre.
- WAUGH L. (1976), « The semantics and paradigmatics of word order », *Language*, vol. 52, n° 1, p. 82-107.
- WEINRICH H. (1966), « La place de l'adjectif épithète en français », *Vox Romanica*, 25, p. 82-89.